Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Conseil communautaire
03 juillet 2025

Saint-Martin-lès-Melle
Salle polyvalente

Conseil communautaire

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

- Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

- **Quorum**

- **Pouvoirs**

- **Désignation d'un secrétaire de séance : Nicolas RAGOT**

Compte-rendu des décisions prises par délégation

- *Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET*

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Compte-rendu des délibérations du bureau et des décisions du président dans le cadre de l'article L. 5211-10 du CGCT

Conseil communautaire

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

AFFAIRES GENERALES

Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

1. Conseil communautaires du 5 juin 2025 - Approbation du procès-verbal

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER le procès-verbal du conseil communautaire du 5 juin 2025.**

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

EDUCATION – ENFANCE - JEUNESSE

Intervention de Messieurs Fabrice MICHELET et Jérôme PELTIER

2. Association « Les enfants d'Abord » d'Aigondigné - Structure Multi-Accueil (SMA) - Continuité de service par la reprise de l'activité associative

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Contexte :

- Gestion associative jusqu'ici mais souhait des parents bénévoles de ne pas poursuivre la gestion administrative de la structure qui devient trop lourde

- Fin de mandat de la présidente annoncé le 10 avril 2025 dernier (AG)

- Perspectives : reprise de l'activité par la communauté de communes selon des modalités restant à préciser

2. Association « Les enfants d'Abord » d'Aigondigné - Structure Multi-Accueil (SMA) Continuité de service par la reprise de l'activité associative

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Gestion par l'association

DEPENSES		RECETTES	
	SMA		SMA
Frais de fonctionnement	67 583 €	CAF	262 540 €
Frais de personnel	314 500 €	Participations familiales	94 000 €
		Recettes diverses	3 900 €
		Subvention CCMP	23 000 €
TOTAL	382 083 €	TOTAL	383 440 €

2. Association « Les enfants d'Abord » d'Aigondigné - Structure Multi-Accueil (Multi) Continuité de service par la reprise de l'activité associative

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Evaluation si gestion communautaire

DEPENSES		RECETTES	
	CCMP		CCMP
Frais de fonctionnement	47 200 €	CAF	243 800 €
Frais de personnel	333 600 €	Participations familiales	94 000 €
		Recettes diverses	/
		Subvention CCMP	/
TOTAL	380 800 €	TOTAL	337 800 €

Subvention non versée 23 000,00 €

Différence supplémentaire 20 000,00 €

2. Association « Les enfants d'Abord » d'Aigondigné - Structure Multi-Accueil (SMA) – Continuité de service par la reprise de l'activité associative

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER le principe de la reprise de l'activité de l'association "Les enfants d'Abord" d'Aigondigné par la communauté de communes à compter du 1er janvier 2026.**

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

SERVICES TECHNIQUES

Intervention de Madame Sylvie COUSIN et de Monsieur Gilles PICHON

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Etat des lieux des maisons/centres de santé et des pôles de professionnels de santé du territoire

Les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) du territoire

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

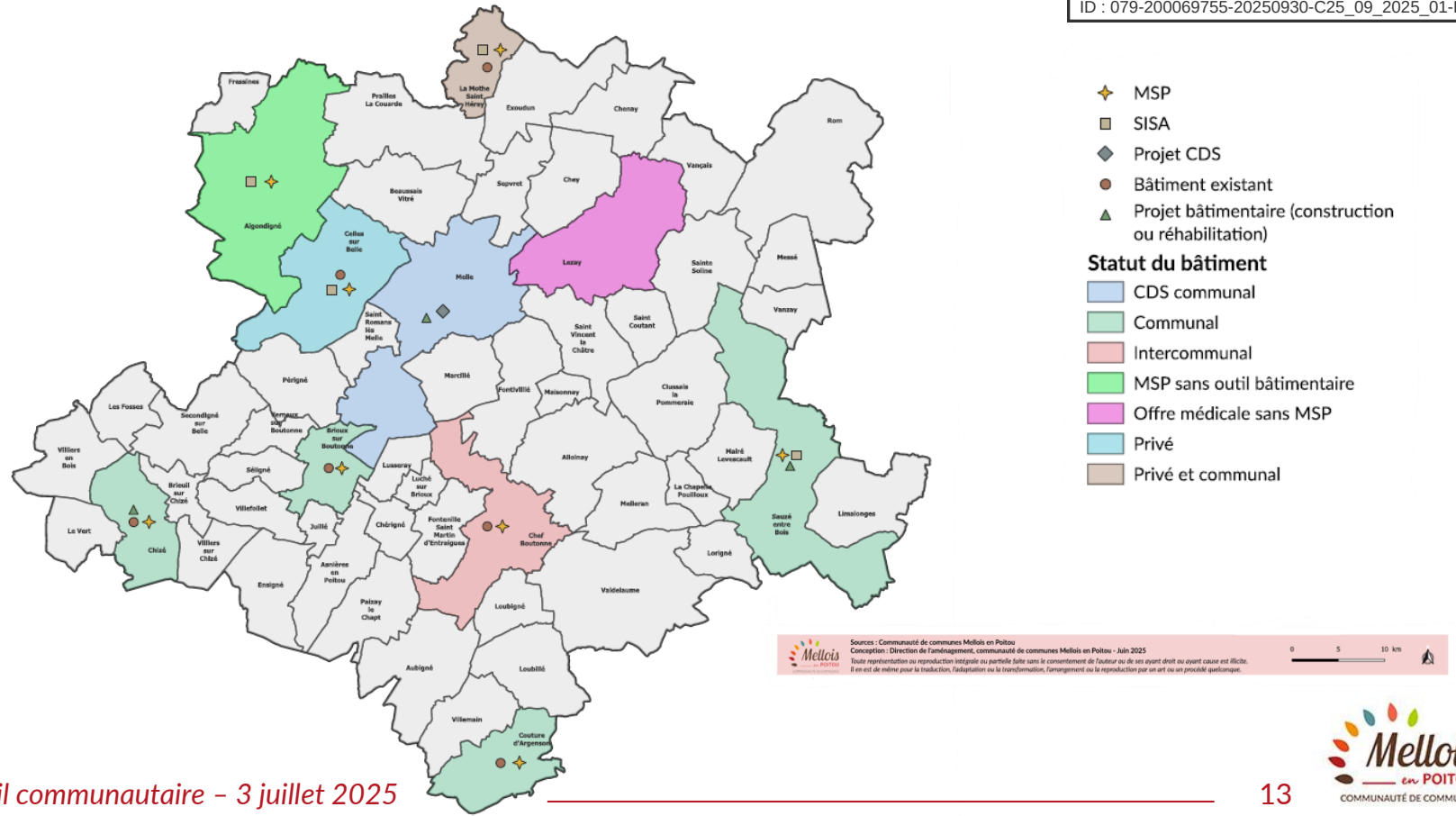

- MSP
- SISA
- Projet CDS
- Bâtiment existant
- Projet bâtimentaire (construction ou réhabilitation)

Statut du bâtiment

- CDS communal
- Communal
- Intercommunal
- MSP sans outil bâtimentaire
- Offre médicale sans MSP
- Privé
- Privé et communal

Sources : Communauté de communes Mellois en Poitou
Conception : Direction de l'aménagement, communauté de communes Mellois en Poitou - Juin 2025

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant droit ou ayant cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

0 5 10 km

Les médecins généralistes présents sur le territoire

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

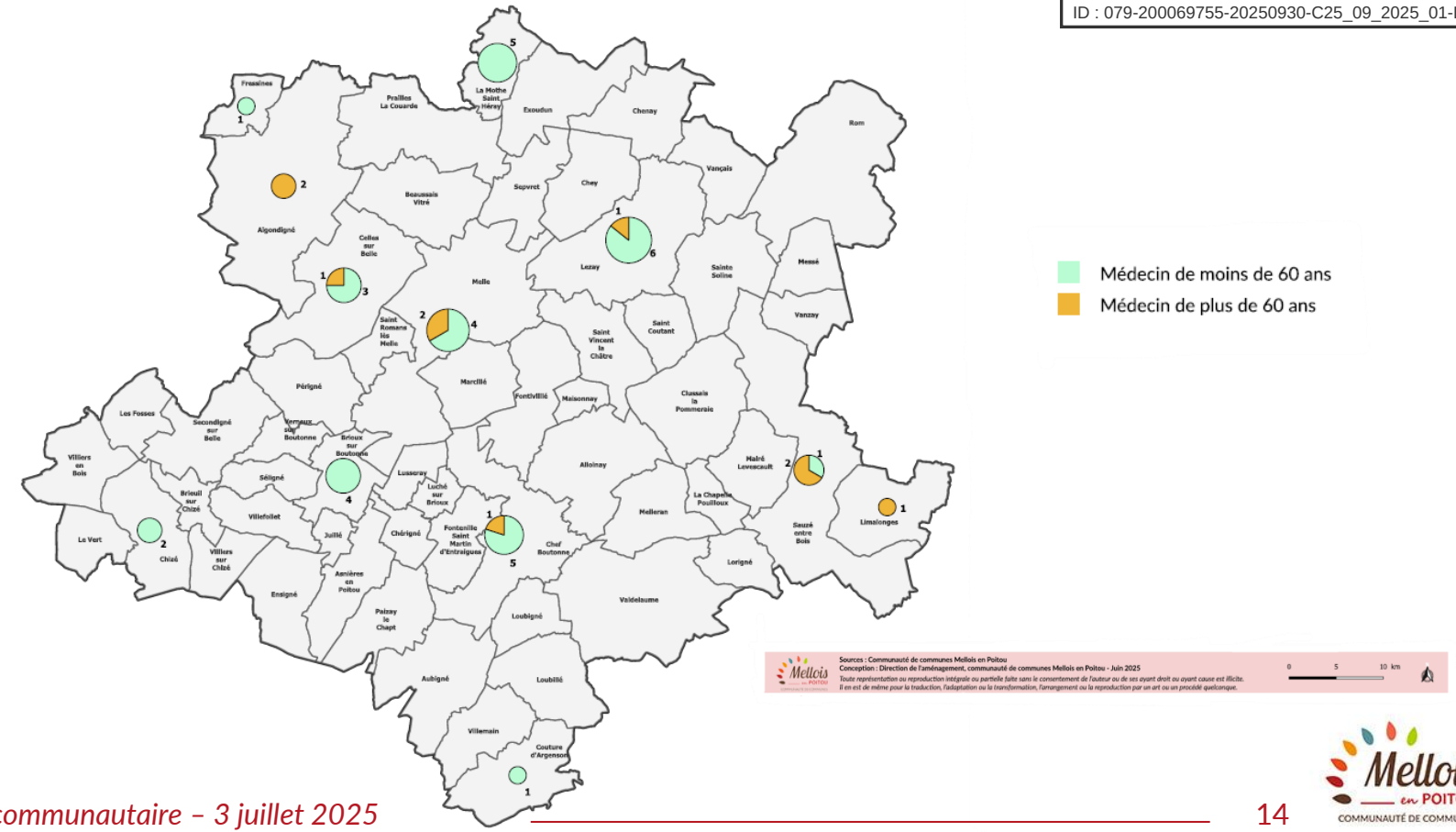

Les chirurgiens-dentistes présents sur le territoire

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

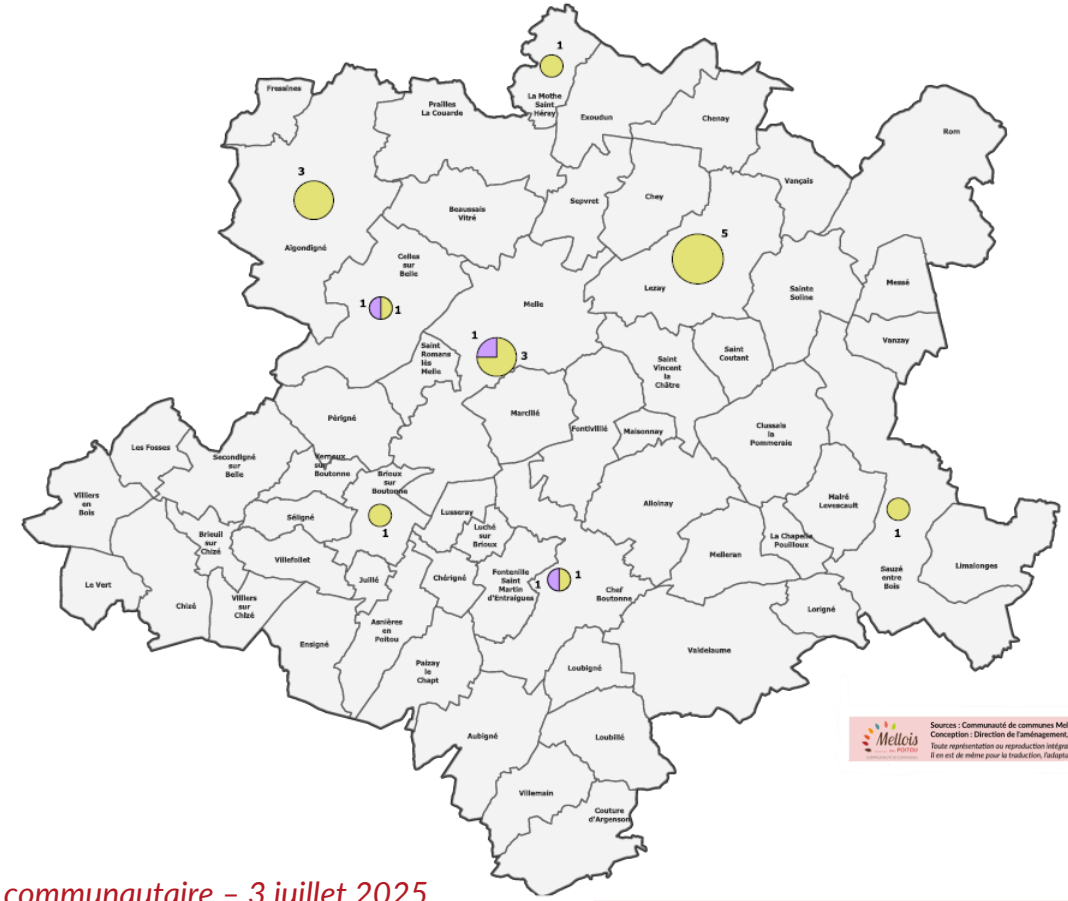

Les masseurs-kinés présents sur le territoire

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

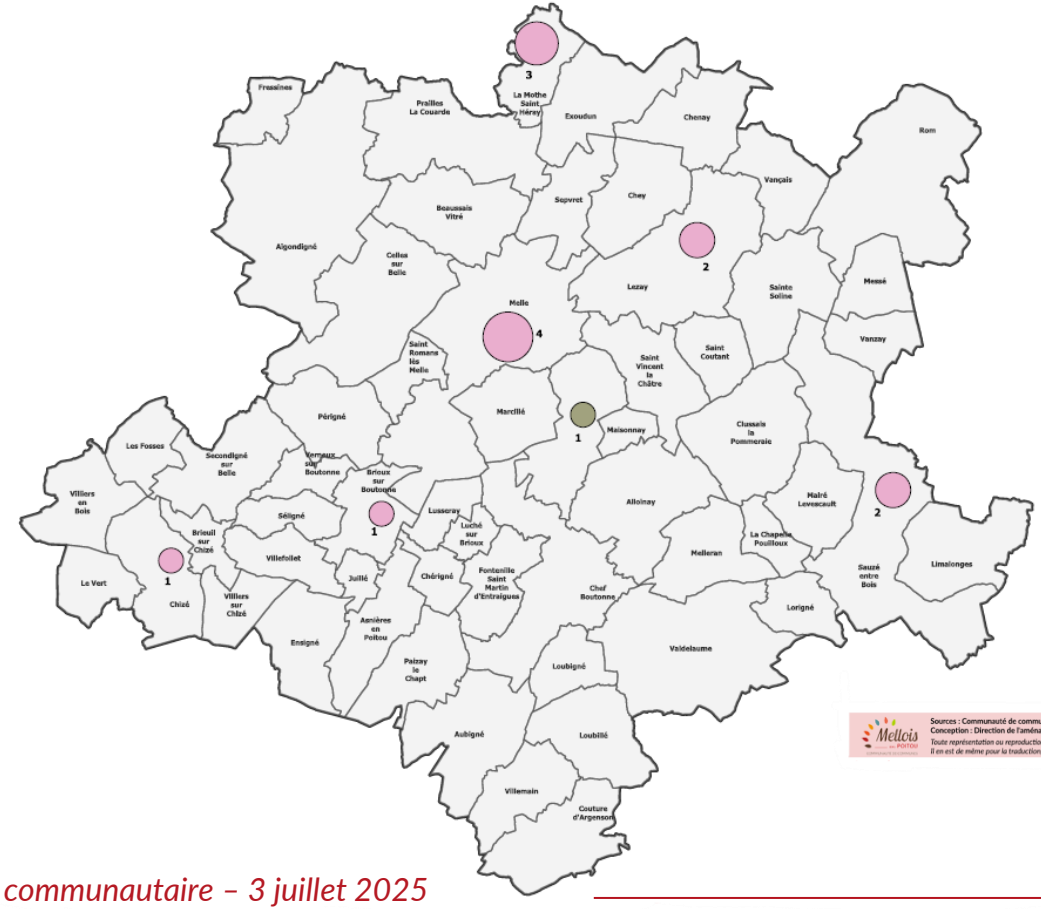

Nombre total de kinésithérapeute par commune

Kinésithérapeute de plus de 60 ans

Sources : Communauté de communes Mellois en Poitou
Conception : Direction de l'aménagement, communauté de communes Mellois en Poitou - Juin 2025
Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant droit ou ayant cause est illicite.
Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

0 5 10 km

Les autres professionnels présents sur le territoire

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

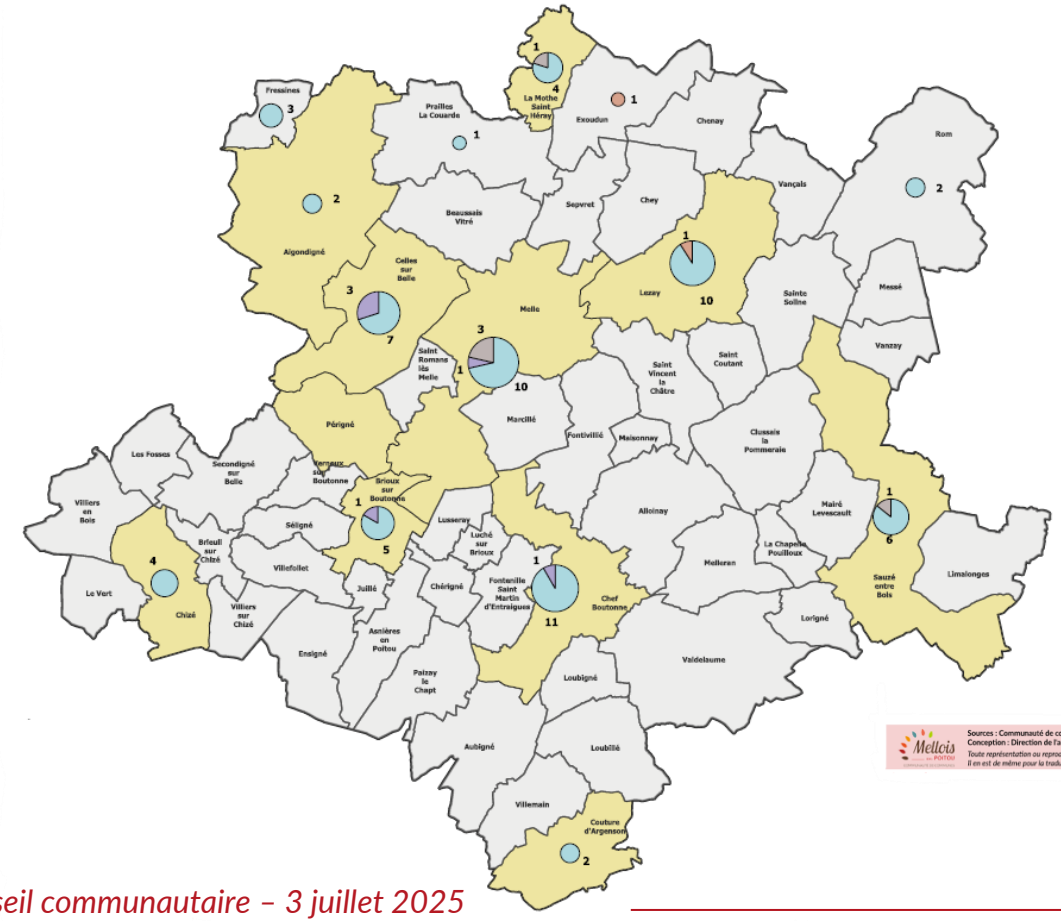

Répartition des cabinets de santé

- Orthophoniste
- Pédicure-podologue
- Sage-femme
- Infirmier

Implantation des pharmacies

- Commune ayant au moins une pharmacie
- Commune n'ayant aucune pharmacie

Sources : Communauté de communes Mellois en Poitou
Conception : Direction de l'aménagement, communauté de communes Mellois en Poitou - Juin 2025
Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant droit ou ayant cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

Les flux de patients sur le territoire

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Carte des consommations intracommunales et des principaux flux au cours de l'année 2021

Médecins Généralistes

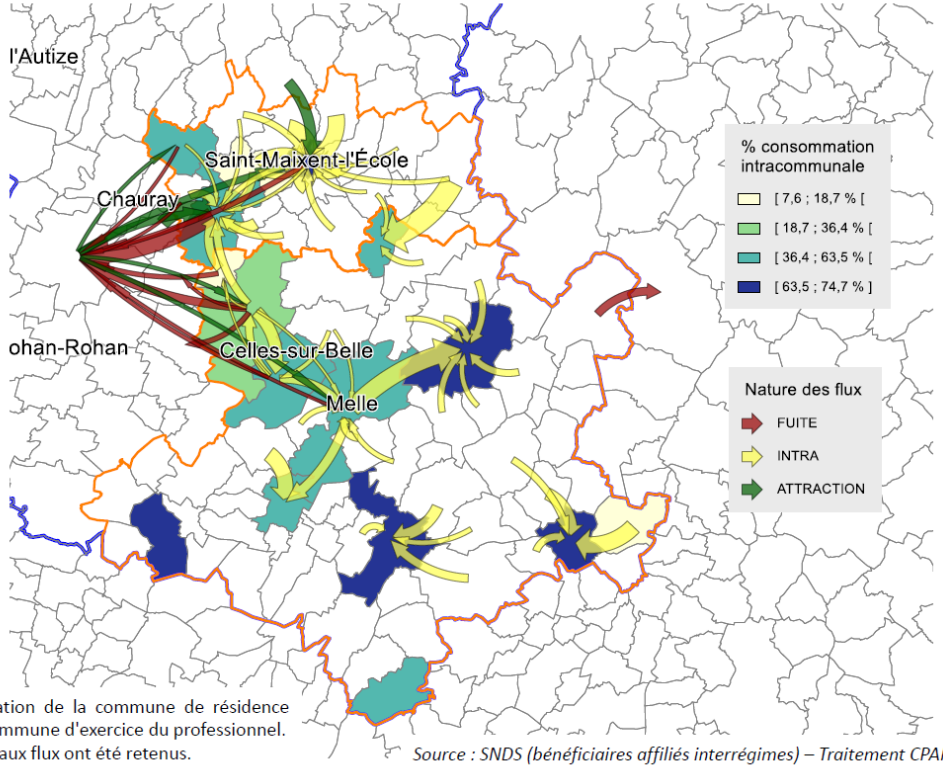

Flux de consommation de la commune de résidence des patients à la commune d'exercice du professionnel. Seuls les 70 principaux flux ont été retenus.

Source : SNDS (bénéficiaires affiliés interrégimes) – Traitement CPAM des Deux-Sèvres

Evolution du nombre de médecins :

Couture : 2 (1 à partir de 07/25)
Lezay : 6 (7 en 2025)
Melle : 8 (6 en 2025)
Sauzé : 4 médecins (3 en 2025)

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les flux de patients sur le territoire

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Carte des consommations intracommunales et des principaux flux au cours de l'année 2021

Chirurgiens dentistes

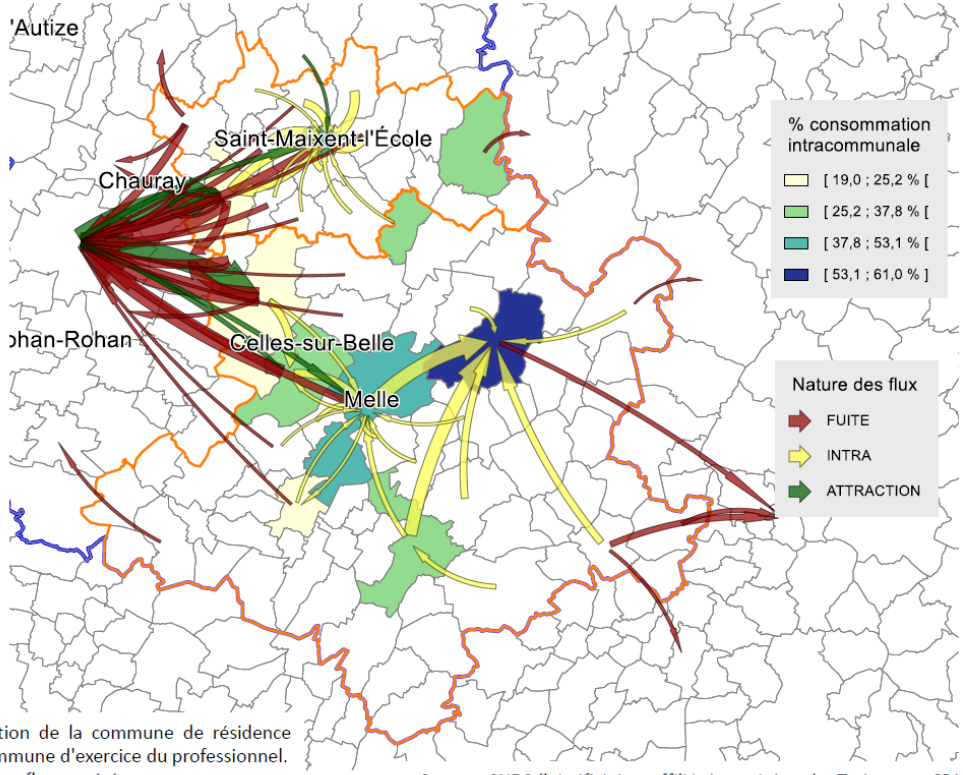

lux de consommation de la commune de résidence des patients à la commune d'exercice du professionnel.
Seuls les 70 principaux flux ont été retenus.

Source : SNDS (bénéficiaires affiliés interrégimes) – Traitement CPAM des Deux-Sèvres

Evolution du nombre de dentistes :

Melle : 3 dentistes (4 en 2025)
Sauzé : pas de dentiste (1 en 2025)

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les flux de patients sur le territoire

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Carte des consommations intracommunales et des principaux flux au cours de l'année 2021

Masseurs kinésithérapeutes

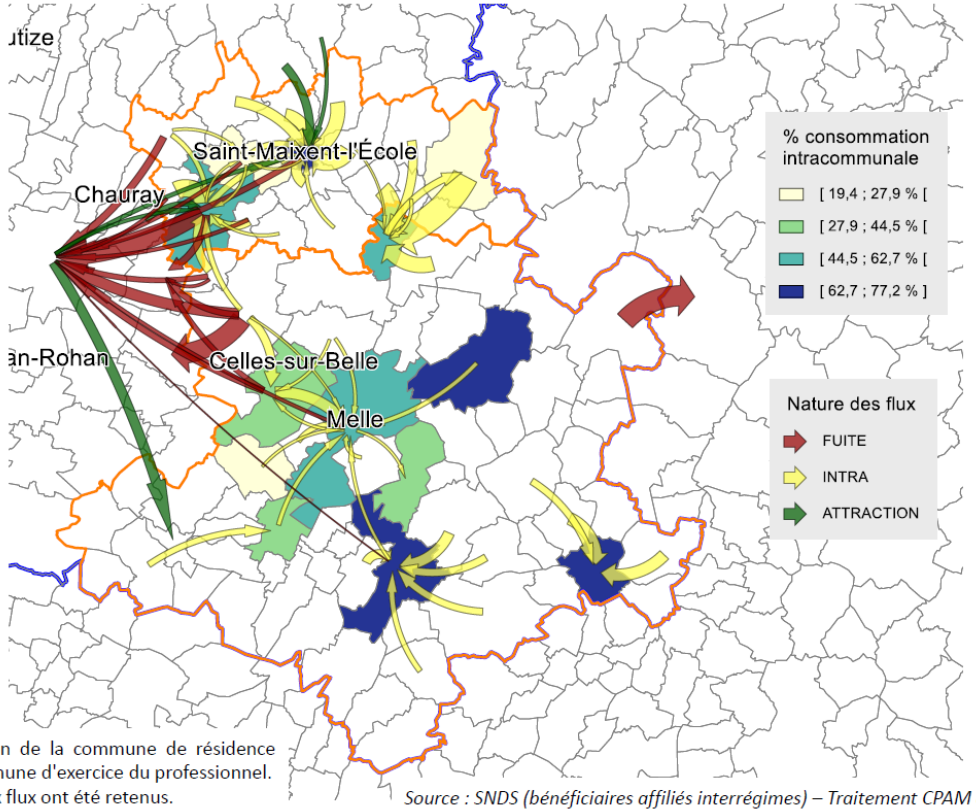

Flux de consommation de la commune de résidence des patients à la commune d'exercice du professionnel. Seuls les 70 principaux flux ont été retenus.

Source : SNDS (bénéficiaires affiliés interrégimes) – Traitement CPAM des Deux-Sèvre

Evolution du nombre de kinés :

Brioux : 1 kiné (0 en 2025)
Celles sur Belle : 1 kiné (0 en 2025)
Chef Boutonne : 2 kinés (0 en 2025)
Melle : 3 kinés (4 en 2025)
Périgné : 1 kiné (0 en 2025)
Sauzé : 3 kinés (2 en 2025)

Eléments sur maison/ centre de santé et pôle de professionnels de santé par commune

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Communes	Problématiques/ besoins	Nbre de Maitre de Stage Universitaire
Aigondigné	Locaux inadaptés pour accueillir des étudiants	2
Brioux-sur-Boutonne	Accompagnement vers la contractualisation avec la CPAM (ACI)	2
Celles-sur-Belle		3
Chef-Boutonne	Départ du dernier kiné de la commune. Quid des locaux et de la recherche de nouveaux professionnels ?	2
Chizé	Accompagnement des PS vers la contractualisation avec la CPAM (ACI) et demande de subvention ARS pour recrutement coordinateur.	/

Eléments sur maison/ centre de santé et pôle de professionnels de santé par commune

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Communes	Problématiques/ besoins	Nbre de Maitre de Stage Universitaire
Couture d'Argenson	Départ d'un médecin. Avenir incertain quant au maintien de la 2ème médecin sur la commune.	1
La Mothe-St-Héray		3
Lezay	Pas de collectif de PS constitué avec un projet.	5
Melle	Collectif de médecins à constituer. Constitution d'un GIP et élaboration d'un projet de santé en cours.	4
Sauzé-Vaussais	Locaux plus adaptés pour les professionnels	1

Pistes d'actions pour attirer de nouveaux professionnels sur le territoire

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

❑ Objectifs du Plan Santé du Département :

- Se doter d'un territoire attractif pour accueillir étudiants et professionnels : travail sur les hébergements pour étudiants, favoriser la mobilité sur les lieux de stage, organiser des temps conviviaux entre internes
- Aller à la rencontre des étudiants et promouvoir le territoire : participer aux forums étudiants, journées de rentrée universitaires…
- Permettre aux jeunes Deux-Sévriens d'accéder aux études supérieures de santé : bourses d'étude, développer les antennes universitaires, faire connaitre les métiers auprès des collégiens et lycéens
- Accompagner l'installation de nouveaux professionnels de santé : structurer le réseau pour un accompagnement global, développer les onglets santé sur les sites web des collectivités
- **Améliorer les conditions d'exercice et se doter d'infrastructures attractives** (Les collectivités, partenaires des professionnels) : développer et promouvoir l'exercice coordonné, accompagnement financier du Département des bâtiments Maison de santé et Centre de santé, développer différents modes d'exercices pour offrir des possibilités variées aux professionnels (accompagner le déploiement du mode d'exercice salariat en MSP et assurer le risque financier), etc.
- **Mobiliser, communiquer et coordonner** : création d'un écosystème favorable en s'appuyant sur une gouvernance multi-partenariale, enjeu autour de la 4ème année d'internat en médecine générale

Pistes d'actions pour attirer de nouveaux professionnels sur le territoire

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

- CPTS et CLS :
  - Accompagnement des professionnels de santé souhaitant s'installer sur le territoire
  - Communication vers les étudiants et professionnels de santé : site internet, vidéos, soirée d'accueil…
- Les collectivités sont attendues sur le volet accueil territorial et hébergement
- Démarches actuelles de communes pour attirer/ maintenir les professionnels :
  - Faire appel à un cabinet de recrutement pour trouver de nouveaux professionnels
  - Porter un projet immobilier (construction ou acquisition de locaux) : étude d'un projet immobilier mené en 2024 par la commune de Lezay avec Office Santé
  - …

Arrivée de médecins juniors

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Enjeu : être en capacité de les accueillir



29 doivent être accueillis dans les Deux-Sèvres

Conditions d'accueil :

- ✓ Un bureau libre avec une salle de consultation
- ✓ 3 ou 4 jours de présence par semaine (le 4ème jour peut être réalisé en stage satellite au sein de: PMI, établissements médico-sociaux, DAC (dispositif d'accompagnement à la coordination), etc.
- ✓ Un maitre de stage agrémenté
- ✓ Présence d'un médecin thésé en l'absence du Maitre de stage universitaire (en proximité/ le MG thésé peut être en visite à domicile) ;

Proposer un logement est un élément important.

Voir les possibilités sur le territoire : logements communes, habitats jeunes, foyers logement, etc.

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Constat et enjeux du territoire

- Tension en démographie médicale : éloignement, manque de spécialistes
- Population vieillissante et praticiens proches de la retraite
- Forte demande de soins, y compris hors commune
- Surcharge de travail pour les professionnels en exercice

3. Cession du bâtiment "centre médico-social" de Sauzé-entre-Bois au profit de la commune

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Situation technique du bâtiment communautaire



- Bâtiment de 1995 ancien siège du SIVOM de Sauzé-Vaussais dissous en 2006
- 275 m² répartis en 9 bureaux
- Bâtiment depuis l'origine accueille le cabinet infirmier et les assistantes sociales
- Depuis 2018 bâtiment entièrement loué à des professionnels de la santé : infirmières, podologue, PMI, assistantes sociales, médecine du travail

3. Cession du bâtiment "centre médico-social" de Sauzé-entre-Bois au profit de la commune

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Situation financière du bâtiment communautaire

Estimation domaniale du bien : 193 000 €

Bilan financier prévisionnel - Année 2025 :

	Dépenses	Recettes
TOTAL	**16 325 €**	**12 000 €**
BILAN FINANCIER	- 4 325 €	

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Justification de la cession à titre gratuit

- **Contexte du bâtiment communautaire :**

Travaux importants à prévoir à moyen terme (notamment en matière d'isolation thermique)

- **Projet porté par la commune de Sauzé-entre-Bois :**

Création d'une Maison de santé pluriprofessionnelle, répondant à un objectif d'intérêt général

→ Projet inscrit dans le cadre de la compétence générale de la commune

Objectifs du projet :

✓ Structurer une offre de soins locale pérenne
✓ Améliorer l'attractivité médicale du territoire
✓ Adapter les équipements publics à de nouveaux usages
✓ Optimiser les conditions d'accueil des professionnels et des patients

3. Cession du bâtiment "centre médico-social" de Sauzé-entre-Bois au profit de la commune

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER la cession du bâtiment « centre médico-social » sis 20 rue treille Bourgeau à SAUZE-ENTRE-BOIS cadastré AD 333 d'une superficie de 627 m² à la commune de Sauzé-entre-Bois à titre gratuit,**
- **AUTORISER le président à signer l'acte de vente à intervenir du bâtiment sis au 20 rue treille Bourgeau qui sera dressé par le notaire désigné par la commune,**
- **PRÉCISER que les frais de notaire du bâtiment sis au 20 rue treille Bourgeau seront à la charge de l'acquéreur, la commune de Sauzé-entre-Bois.**

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

PROJET DE TERRITOIRE ET DEMARCHES PARTICIPATIVES

Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

Bilan des aides attribuées : 12 actions soit 1 036 836 €

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE



Contrat opérationnel de mobilité, CCMP : 114 000 € sur 3 ans



Une aide alimentaire plus qualitative, plus participative et plus accessible à l'association « Le Relais », Epicerie sociale du pays mellois : 58 000 € sur 3 ans



Service Logement Jeunes, Toits Etc. : 45 000 € sur 3 ans



Ouverture d'une auto-école associative solidaire, CIF-SP : 68 000 € sur 3 ans



Vers une sécurité sociale de l'alimentation dans le Mellois, CIVAM : 23 802 € sur 3 ans



Mise en œuvre de 2 bateaux à chaîne sur une boucle de randonnée, Chizé : 19 227 €



Ruralités, Scènes nomades : 27 000 € sur 3 ans



Construction d'une salle multisports tempérée et connectée, Aigondigné : 200 000€

TEOM, CCMP : 250 000 €



Jeunes du Mellois en action, Centre d'études biologiques de Chizé: 30 000€



Rénovation de St Jo sports, Melle : 200 000€



Construction d'une aire de jeux inclusive, St Romans : 51 806 €

Soit 413 164 € restants

4. Subvention d'investissement dans le cadre du fonds Mellois en Poitou 2030 - Collectif de communes de Mellois en Poitou - Aménagement des Points de Collecte des Poubelles Collectives

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Le fonds *Mellois en Poitou 2030*

Avis favorable du comité d'attribution le 18-06-2025



Aménagement des Points de Collecte des Poubelles Collectives

- **Porteur** : commune de **Fressines pour le compte de 21 communes**
- **Budget** de l'opération **: 616 800 €**

- **Evaluation** du Copil : **31/40 => Projet retenu**
- **Soutien** proposé par le Copil : **228 400 €**

4. Subvention d'investissement dans le cadre du fonds Mellois en Poitou 2030 - Collectif des communes de Mellois en Poitou - Aménagement des Points de Collecte des Poubelles Collectives

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Communes	Nombre de points	Montant total	Montant du fonds de concours sollicité	Autofinancement
Melleran	5	2000	1000	1000
Ste Soline	11	4400	2200	2200
Sepvret	12	4800	2400	2400
Le Vert	13	5200	2600	2600
Chérigné	17	6800	3400	3400
Villefollet	17	6800	3400	3400
Limalonges	20	8000	4000	4000
Marcillé	20	8000	4000	4000
Les Fosses	22	8800	4400	4400
Chef Boutonne	30	12 000	6000	6000
Mairé l'Evescault	31	12400	6200	6200
Chenay	36	14400	7200	7200
Lezay	40	16000	8000	8000
Fressines	45	18000	9000	9000
St Romans les Melle	50	20000	10000	10000
Brioux sur Boutonne	55	22000	11000	11000
Celles sur Belle	80	32000	16000	16000
Sauzé entre Bois	82	32800	16400	16400
Prailles la Couarde	88	35200	17600	17600
La Mothe St Héray	118	47200	23600	23600
Melle	430	300000	70000	230000
SOUS-TOTAL	**1222**	**616800**	**228400**	**388400**

4. Subvention d'investissement dans le cadre du fonds Mellois en Poitou 2030 - Collectif de communes de Mellois en Poitou – Aménagement des Points de Collecte des Poubelles Collectives

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Critères :

* **Sécurisation des abords :**

- Aménagement sur sol stabilité (existant ou à créer) ;
- Installation de 2 pans de bois minimum (des deux côtés) + d'un 3ème (à l'arrière) en l'absence de haie, mur, …
- L'installation d'une chaîne devant les poubelles : en complément des pans de bois seulement si, les pans ne suffisent pas pour réduire la prise au vent et donc maintenir en place des poubelles ;

* **Aménagement paysager : création un filtre visuel**

- Installation de planches recouvrant au moins la moitié de la surface de chaque pan : chaque pan doit contenir plus de planches que d'espacements entre les planches afin d'assurer un filtre visuel ;
- La hauteur de chaque pan de bois est comprise entre 1,20 mètre et 1,50 mètre en privilégiant systématiquement une hauteur similaire à celle des poubelles;
- Usage de châtaigner local pour tout élément en bois (piquets inclus) ;
- Usage d'une palette végétale adaptée au changement climatique avec des plantes résistantes à la sécheresse et économes en entretien en cas de plantation autour des pans de bois.

4. Subvention d'investissement dans le cadre du fonds Mellois en Poitou 2020 - Collectif de communes de Mellois en Poitou - Aménagement « Durable » des Points de Collecte des Poubelles Collectives

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Le Conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER le versement d'une subvention d'investissement aux communes de Mellois en Poitou s'inscrivant dans le projet d'aménagement des points de collecte des déchets ménagers porté par la commune de Fressines, selon la répartition présentée ci-dessus (montant maximal dans la limite de l'autofinancement de chaque commune) ;**
- **AUTORISER le président ou la vice-présidente déléguée à signer les conventions avec les communes, ainsi que tout document afférent à la présente délibération.**

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION INTERNE

Intervention de Madame Sylvie COUSIN

5. Création d'un emploi non permanent en contrat d'apprentissage - Direction générale

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Contexte réglementaire et obligations :

- Loi MATRAS (2021) et décret (2022) imposent un plan intercommunal de sauvegarde (PICS)
- Obligation de mise en conformité avant le 26 novembre 2026

Problématique identifiée :

- Absence de compétences internes spécialisées pour élaborer le PICS
- Besoin d'une solution temporaire

Solution proposée :

- Recrutement d'un apprenti en contrat d'apprentissage
- Formation : Licence professionnelle Sécurité civile
- Durée : 1 an à compter du 1er septembre 2025

Coût de la formation :

- Frais pédagogiques : 7 400 € pris en charge par la collectivité

5. Création d'un emploi non permanent en contrat d'apprentissage – Direction générale

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER la création d'un emploi non permanent en contrat d'apprentissage, sur la qualification « Licence professionnelle sécurité civile et protection des populations » pour une durée initiale d'un an, à compter du 1er septembre 2025 ;**
- **AUTORISER le président ou le vice-président délégué à signer tout acte en lien avec ce recrutement.**

6. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Postes	Grades – Catégories	ETP	Date d'effet
Modification de poste suite à recrutement			
Agent de valorisation **Direction de la prévention et gestion des déchets**	Création Adjoint technique territorial Catégorie C	1 ETP	01/08/2025
	Suppression Adjoint technique territorial Principal de 1ère classe Catégorie C	1 ETP	01/08/2025
Agent de collecte **Direction de la prévention et gestion des déchets**	Création Adjoint technique territorial Catégorie C	1 ETP	01/08/2025
	Suppression Ingénieur Catégorie A	1 ETP	01/08/2025
Infographiste **Direction de la communication**	Création Rédacteur Principal de 2eme classe Catégorie B	1ETP	04/07/2025
	Suppression Rédacteur Catégorie B	1 ETP	04/07/2025
Modification du temps de travail (± 10%)			
Agent des écoles **Direction de l'éducation**	Création Adjoint territorial d'animation Catégorie C	0,347 ETP 12,25 h	01/08/2025
	Suppression Adjoint territorial d'animation Catégorie C	0,40 ETP 14,00 h	01/08/2025

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Modification de poste suite à recrutement :

- Recrutement sur le poste d'agent de valorisation au sein de la DPGD :

  => Le support de poste, initialement positionné sur le grade Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, est modifié en Adjoint technique territorial.

- Recrutement sur le poste d'agent de collecte au sein de la DPGD :

  => Le support de poste initialement prévu sur le grade Ingénieur est modifié en Adjoint technique territorial.

Ce recrutement résulte d'une chaîne de mouvements internes :

- Le poste de chef de service gestion des déchets (support de poste : Ingénieur) a été pourvu en interne par un agent relevant du grade d'agent de maîtrise, laissant vacant le poste de Responsable de secteur déchèterie.
- Ce dernier poste (support de poste : agent de maîtrise) a, à son tour, été pourvu en interne par un agent sur le grade Adjoint technique territorial principal de 2e classe, ce qui rend désormais vacant le poste d'agent de collecte.

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Modification de poste suite à recrutement :

- Renouvellement sur le poste d'infographiste :

  => Changement de grade pour la cohérence grade/fonction.

Modification du temps de travail :

=> Modification du temps de travail suite à demande écrite de l'agent

=> Validé par l'ensemble de la chaine hiérarchique

=> Pas d'incidence sur le tableau des emplois permanents

6. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

	Grades par filière	Au 1/07/2020 (Début du mandat en cours)	Nombre total de postes avant le Conseil communautaire du 03/07/2025	Création de poste	Suppression de poste	Nombre total de postes après le Conseil communautaire du 03/07/2025
	Filière administrative	**87**	**113**	**1**	**1**	**113**
Cat A	Administrateur	1	**1**			**1**
	Attaché hors classe	0	**2**			**2**
	Directeur territorial	1	**1**			**1**
	Attaché principal	2	**3**			**3**
	Attaché territorial	13	**23**			**23**
Cat B	Rédacteur principal 1ère cl	3	**3**			**3**
	Rédacteur principal 2ème cl	5	**4**	1		**5**
	Rédacteur territorial	5	**12**		1	**11**
Cat C	Adjoint administratif principal 1ère cl	7	**11**			**11**
	Adjoint administratif principal 2ème cl	23	**18**			**18**
	Adjoint administratif	27	**35**			**35**
	Filière animation	**68**	**83**	**0**	**0**	**83**
Cat B	Animateur principal 1ère cl	2	**1**			**1**
	Animateur principal 2ème cl	0	**1**			**1**
	Animateur territorial	3	**10**			**10**
Cat C	Adjoint d'animation principal 1ère cl	1	**6**			**6**
	Adjoint d'animation principal 2ème cl	9	**8**			**8**
	Adjoint d'animation	53	**57**			**57**

6. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

	Grades par filière	Au 1/07/2020 (Début du mandat en cours)	Nombre total de postes avant le Conseil communautaire du 03/07/2025	Création de poste	Suppression de poste	Nombre total de postes après le Conseil communautaire du 03/07/2025
	Filière sociale	**42**	**41**	**0**	**0**	**41**
Cat A	EJE classe exceptionnelle	0	**1**			**1**
	Educateur de jeunes enfants	5	**6**			**6**
Cat C	ATSEM principal 1ère cl	22	**25**			**25**
	ATSEM principal 2ème cl	9	**4**			**4**
	Agent social principal 1ère cl	1	**3**			**3**
	Agent social principal 2ème cl	4	**3**			**3**
	Agent social	1	**0**			**0**
	Filière médico-sociale	**2**	**6**	**0**	**0**	**6**
Cat A	Puéricultrice hors classe	0	**1**			**1**
	Puéricultrice classe supérieur	0	**0**			**0**
	Puéricultrice classe normale	0	**0**			**0**
Cat B	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	1	**2**			**2**
	Auxiliaire de puériculture de classe normale	1	**3**			**3**
	Filière sportive	**2**	**3**	**0**	**0**	**3**
Cat B	Educateur des APS principal 1ère cl	1	**1**			**1**
	Educateur des APS principal 2ème cl	0	**2**			**2**
	Educateur des APS	1	**0**			**0**

6. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

	Grades par filière	Au 1/07/2020 (Début du mandat en cours)	Nombre total de postes avant le Conseil communautaire du 03/07/2025	Création de poste	Suppression de poste	Nombre total de postes après le Conseil communautaire du 03/07/2025
	Filière technique	**214**	**237**	**2**	**2**	**237**
Cat A	Ingénieur en chef	0	**1**			**1**
	Ingénieur principal	1	**3**			**3**
	Ingénieur territorial	6	**9**		1	**8**
Cat B	Technicien principal 1ère cl	2	**5**			**5**
	Technicien principal 2ème cl	2	**1**			**1**
	Technicien territorial	1	**5**			**5**
Cat C	Agent de maîtrise principal	3	**4**			**4**
	Agent de maîtrise	6	**13**			**13**
	Adjoint technique principal 1ère cl	28	**51**		1	**50**
	Adjoint technique principal 2ème cl	55	**48**			**48**
	Adjoint technique	110	**97**	2		**99**
	Total emplois permanents	**417**	**488**	**3**	**3**	**488**
	Autres postes		**0**			**0**
	Emplois de droit privé	4	**13**			**13**
	Emplois fonctionnels	3	**4**			**4**
	Contrats de projets	5	**12**			**12**
	Emploi de collaborateur de cabinet	0	**1**			**1**

6. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER la modification de l'effectif des emplois permanents à temps complet, conformément au présent tableau.**

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

QUESTIONS DIVERSES

Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

Agenda des réunions

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

- **Jeudi 10 juillet 2025 – Conférence des maires – Salle des fêtes de Paizay-Le-Tort**
- **Jeudi 18 septembre 2025 – Bureau communautaire – Salle de la Béronne aux Arcades à Melle**
- **Jeudi 25 septembre 2025 – Conseil communautaire – Salle de la Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne**

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Le président de la communauté de communes vous invite à partager un moment de convivialité à l'issue de la séance

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le 02/10/2025
ID : 079-200069755-20250930-C25_09_2025_01-DE

Merci pour votre attention

2 place de Strasbourg
79500 MELLE
T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr